

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite de Heritage College

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Claude Chénier
Directeur général
Heritage College
325, boul. Cité des Jeunes
Hull (Québec) J8Y 6T3

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège Heritage de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, actuellement, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont le tutorat par les pairs et les activités favorisant le sentiment d'appartenance au Collège.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche